

Jun 2010

N° 3 - 1re année

1 € 50

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES ALTERNATIFS

du vendredi 9 juillet au lundi 12 juillet
dans les locaux de la **BOURSE DU TRAVAIL**
de **St-Denis (Ile-de-France)**

Racisme, discriminations, exclusions, héritage colonial :
quartiers populaires et "classes dangereuses" dans le collimateur

FESTIVAL DEBOUT D'FICELLE

du vendredi 11 au dimanche 13 juin
dans les clairières du **Père Jean des Rieux**
à **Lussas (07)**

L'association Ici et Maintenant vous propose trois jours
de concerts, spectacles et débats en soutien à la Clémenterie.

Edito

À l'horizon 2050, par un douteux déterminisme catastrophiste projetant les déficits sur 4 décennies, on tente de nous faire croire que la sauvegarde des régimes de retraite ne serait qu'un problème technocratique d'ajustement de paramètres : montant et durée des cotisations, âge légal de départ... en feignant d'ignorer qu'une société est vivante, traversée par de grands courants d'idées et en évolution constante. Qui peut prétendre savoir quelle sera la place des femmes dans le monde du travail, la fécondité, l'apport des courants migratoires, l'état des ressources de la planète dans 40 ans ?

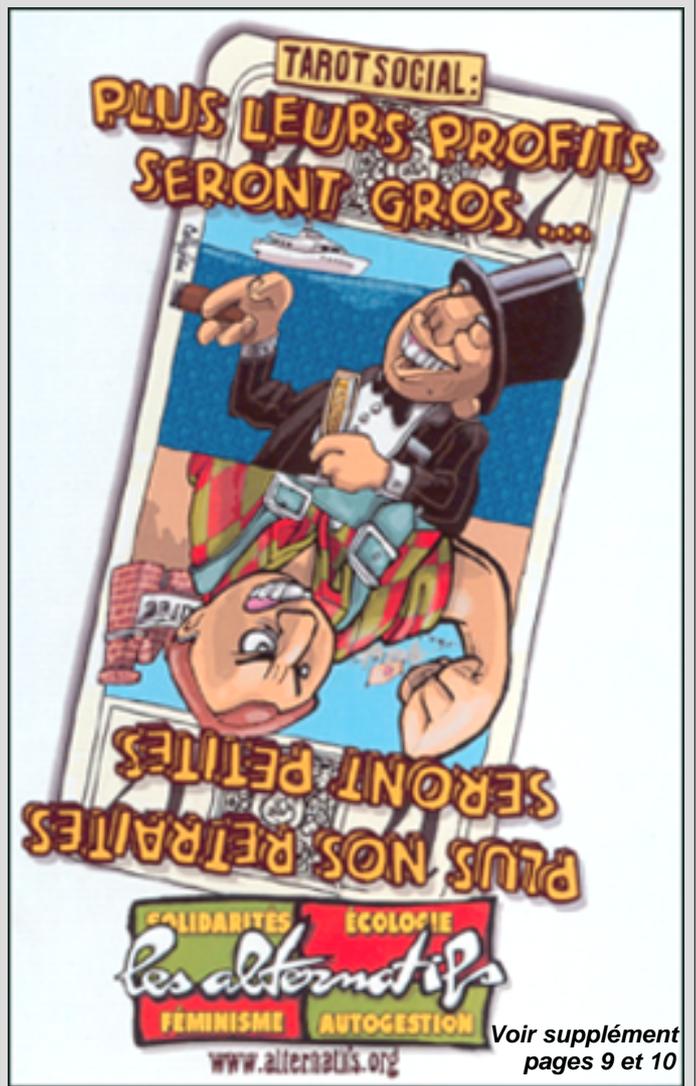
Car ce combat pour les retraites est le symbole de toutes les solidarités : soli-

darités entre les générations et solidarités entre les citoyens par le système de répartition, mais aussi des luttes pour les sans-papiers, contre la précarité et l'absence d'espoir pour les plus jeunes, pour les droits de femmes, pour décider de nos modes de production et de consommation.

Plutôt que « travailler plus pour gagner plus », nous voulons travailler moins pour vivre mieux !!! C'est de ça dont parle le Picodent n°3 : des nouvelles solidarités à Romans avec le SEL et l'association Contrecoups, du combat contre la spéculation immobilière dans la Vallée de l'Ouvèze, de la dignité au Rwanda, de la Marche mondiale des femmes... et d'autres luttes.

Michaël

Collectif retraites
AGISSONS ENSEMBLE !
Grand pique-nique débat citoyen à **CREST (26)**
SAMEDI 19 JUIN à 13 h pl. du Gal De Gaulle



SOMMAIRE

EDITO : P 1
CULTURE - EXPRESSION : P. 2
RÉSISTANCES - DÉMOCRATIE : P. 3 - 4
TÉMOIGNAGE : P. 5
INTERNATIONAL : P. 6
ÉCOLOGIE - AUTOGESTION : P. 7
FÉMINISME: P. 8
SUPPLÉMENT RETRAITES : P. 9 et 10



Coin Lecture, Ciné, Culture...

La mare aux anars
Billet de (mauvaise) humeur

À propos d'une société de spectacles...
ou friture sur la ligne...

Les élections sont passées et la pêche est fermée. À la fin de l'automne, l'hameçon était trop gros et l'asticot sentait mauvais... Rien n'a mordu aux appâts de l'identité nationale ; aussitôt Besson a accusé la friture, juste bonne aux propos de bistrot.

Une équipe de chercheurs internationaux a mis au point un test pour mesurer le Q.I. des poissons. Il apparaît que la mémoire des poissons rouges ne dépasse pas la minute. Aussi, c'est toujours avec ravissement, qu'à chaque tour de bocal, ils redécouvraient les éléments qui décorent leur univers.

Oooh le joli scaphandrier, Oooh un coffre au trésor !!!

Une idée chassant l'autre, une rumeur couvrant l'autre, cette capacité à l'amnésie semble inspirer les maîtres qui nous gouvernent. Carla, Cécilia, Carla, l'équipe de France de foot, Carla... Tout est bon pour

nous faire oublier leur vulgarité et leur impudence. Et s'agitent autour du bocal d'austères conseiller(e)s en communications, pimpant(e)s attaché(e)s de presse, expert(e)s en sondages divers et variés, porte-paroles impliqué(e)s et publicitaires bronzés et liftés... traquant la moindre part de nos petits cerveaux encore disponible.

Quel mépris pour le menu fretin !!! Seules quelques bulles paresseuses crèvent à la surface... Mais s'ils savaient combien ça s'agite et ça frétille au fond des aquariums : dans les open spaces, les bureaux paysagés, dans les ateliers et en famille, on se dispute et on discute, on rouspète et on conteste.

Ce n'est pas parce qu'ils nous prennent pour des brêles qu'on va rester muets comme des carpes !!!

Oooh le joli scaphandrier, Oooh un coffre au trésor !!!

Patrocle

POÈME

Ce n'est qu'avec toi, étranger
Que je puis parler ma langue
Car toi aussi tu viens de loin
Et la terre nous avons oublié son nom.

Il n'est pas nécessaire, comme le croient la plupart,
De dire des mots merveilleux :
Les plus simples les plus courants
Sont encore des mots d'amour
Dans le parler natal.

Amrouche

picodent

Le journal des Alternatifs 26 - 07

Directeur de publication :

Jean SAGNARD,
quartier Sougeyrol 07200 VOGUË
Tél. 04.75.37.76.87

Éditeur :

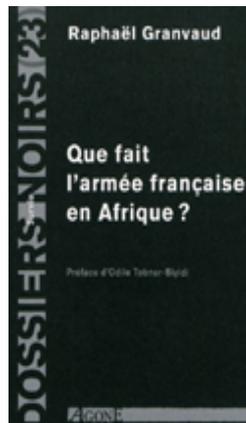
ALTERNATIFS 26 - 07

Publication :

imprimerie le CRESTOIS
B.P. 217 - 26400 CREST

Publication bimestrielle
Journal édité à 130 exemplaires

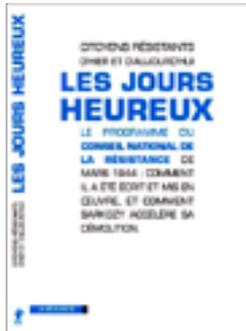
Vous pouvez dès à présent vous rendre sur le blog
<http://alternatifs0726.over-blog.com>



QUE FAIT L'ARMÉE FRANÇAISE EN AFRIQUE ? (Raphaël GRANVAUD)

Ce "dossier noir" examine, à travers de nombreux exemples concrets, la réalité de cette présence depuis deux décennies. Après un retour sur le dispositif néocolonial mis en place au lendemain des indépendances, il analyse, notamment à travers les conflits en Côte d'Ivoire ou au Tchad, les interventions militaires censées illustrer la "nouvelle" politique africaine de la France...

(Éditions AgonE)



LES JOURS HEUREUX (Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui)

L'ouvrage est bref, efficace et percutant. En moins de 200 pages, il revient sur l'application dans l'immédiat après-guerre des Jours Heureux, texte programmatique rédigé en 1944 par le Conseil national de la Résistance (CNR) et qui a très largement irrigué le modèle social français. Et détaille précisément les coups qui lui sont ensuite portés de tous côtés...

(Éditions La Découverte)



Bulletin d'Abonnement

À adresser à : Picodent, les Bérangères 26400 ALLEX

Ce journal représente un coût assez élevé pour notre petite organisation. C'est pourquoi nous lançons une campagne d'abonnement pour nous permettre d'amortir une partie du budget engagé. Cette modeste contribution peut être une occasion pour vous de nous soutenir dans nos engagements militants sociaux, écologiques, féministes, autogestionnaires, internationalistes et altermondialistes.

Abonnement électronique : 5 € par an.
Abonnement papier : 10 € par an.

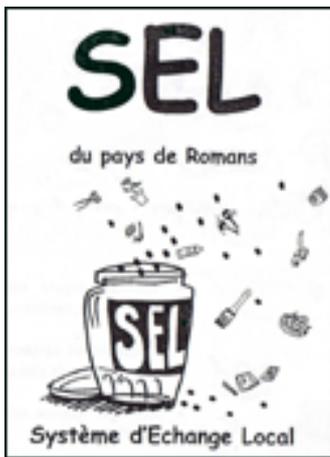
Nom, Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :@.....

- Je souhaite m'abonner au journal des Alternatifs 26 - 07.
- Je choisis la version électronique.
- Je souhaite recevoir la version papier à mon domicile.
- Je souhaite être informé-e par la liste électronique des activités des Alternatifs de l'Ardèche et de la Drôme.
- Je souhaite adhérer ou prendre contact avec les Alternatifs de l'Ardèche et de la Drôme.
- Je souhaite recevoir trois exemplaires de Rouge & Vert (journal national).

SEL... SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL...



Adhérente depuis 7 ans au SEL du Pays de Romans, j'ai eu du mal à me lancer dans un écrit présentant les SEL : je restais partagée entre la théorie (qu'est-ce qu'un SEL ?), la pratique (qu'est-ce qu'adhérer au SEL ?), ma pratique (adhérer au SEL du Pays de Romans), l'utopie (ce que cette adhésion peut entrouvrir comme possibilités) et les limites (les portes qui peuvent se refermer)...

Puis le mélange de toutes ces approches m'est apparu comme une solution intéressante pour souligner la diversité des SEL (qui n'ont pas tous les mêmes règles de fonctionnement) et le formidable creuset qu'ils constituent pour lancer des réflexions sur l'utilisation de la monnaie... sans toujours y répondre !

Le Système d'Échange Local est un système qui permet d'échanger des biens, des services et des savoirs sans argent.

Il correspond à un troc entre chaque adhérent et le groupe : c'est-à-dire que ce que j'offre m'est rendu, non pas par la personne à qui je l'ai offert, mais par le groupe. De même je rendrai au groupe ce que j'aurai reçu (des confitures, le lavage de mes vitres, un cours de piano), mais en mettant en œuvre des équivalences... en temps.

En effet, les échanges sont comptés en référence au temps passé à rendre un service, à transmettre un savoir : 1 minute = 1 unité (à Romans, cette unité est le clou, en référence à la chaussure).

A noter que pour les objets à échanger, leur valeur est estimée en fonction du temps où on serait d'accord

QU'EST-CE QU'UN SEL ? QU'EST-CE QU'ADHÉRER AU SEL ? SON UTOPIE ET SES LIMITES...

de travailler pour obtenir cet objet... Ce qui est bien sûr très subjectif et très inhabituel pour nos esprits formés à évaluer les objets en référence à l'euro !

Je jardine 1 heure chez un adhérent : + 60 clous.

Un autre adhérent me prête sa tronçonneuse : - 20 clous.

Un troisième répare mon volet en 30 minutes : - 30 clous.

J'échange un vélo pour mon garçon qui a tant grandi : - 200 clous.

Je propose 6 pots de confitures faites maison : + 80 clous.

J'explique comment on fait les profiteroles : + 45 clous.

Tous ces montants sont comptabilisés et permettent à chacun de savoir s'il est en crédit ou en débit d'unités... Ce qui n'a aucune autre signification que « j'ai répondu à plus de demandes que d'offres » ou « j'ai répondu à plus d'offres que de demandes ». Pas de jugement de valeur, pas d'agios ni d'intérêt, pas d'échanges impossibles, pas de lanterne rouge quand on est « dans le négatif » ; en effet, les comptes négatifs sont indispensables au bon fonctionnement du système (si tout le monde veut être dans le positif, il n'y a plus d'échanges !)

Des limites ont toutefois été posées ; à Romans, on peut par exemple aller de - 2000 à + 2000 clous : à - 2000 clous, on ne peut plus faire de demandes aux adhérents... et de même à + 2000 clous, on ne peut plus rendre des services, proposer des biens, et cette démarche de pensée nous est bien moins familière !

En effet, nous sommes conditionnés pour concevoir facilement que quelqu'un ne peut pas recevoir sans donner en contrepartie (= on condamnera facilement la personne qui, à - 2000 clous, souhaitera encore qu'on lui rende des services), alors qu'on ne notera pas forcément qu'une personne qui a + 2000 clous devrait arrêter de travailler, de rendre des services, etc...

Je mets cela en lien avec l'intérêt d'un revenu maximum autorisé, pendant du revenu minimum de vie... Le SEL permet d'expérimenter et de comprendre l'intérêt des systèmes économiques qui, s'ils se généralisaient, mettraient par exemple fin à certains abus financiers...

Cela se comprend aussi avec l'inexistence d'intérêts : au SEL, la spéculation n'existe pas (on n'a aucun avantage à être bénéficiaire) et peut même être contrebalancée par la mise en place de monnaie fondante (ou taux d'intérêt négatif) afin de dy-

namiser les échanges : les unités disparaissent si elles ne sont pas utilisées. Transposons cela dans notre vie courante et imaginons avec délice l'idée d'un euro qui disparaîtrait si on ne l'utilisait pas dans la semaine pour réaliser des échanges...

Mais revenons sur terre ! Concrètement, et parce que le nombre d'unités n'est finalement que la mémoire des échanges, pas leur valeur, et parce que le lien est bien plus important que le bien, le SEL, c'est aussi :
- un catalogue répertoriant les offres et les demandes des adhérents, dans tous les domaines (le notre est informatisé : voir sur sel-de-romans.org),
- des bourses locales d'échanges, ou marchés (comme des vide-greniers où on se promènerait sans argent, mais avec notre « fiche de clous » pour comptabiliser nos échanges),
- des réunions pour organiser la vie de l'association,
- un creuset pour expérimenter, tester, mettre en place des idées, des projets alternatifs à propos des échanges et de la consommation (magasin gratuit, grand don, partage de savoir-faire, recyclage et relogage d'objets, achats groupés...)
Chaque expérience, discussion, débat, peut (ou non !) résonner en nous et nous faire réfléchir, rebondir, prendre conscience, donner envie de changer nos modes de consommation, nos habitudes.

J'ai par exemple découvert au fil des mois que le SEL n'était pas simplement une association pour rencontrer d'autres consommateurs ou une manière de se passer d'argent, ...mais bien plus !

Le SEL est un formidable promoteur de l'utilisation du temps ! Non seulement dans sa manière de calculer la valeur des échanges (indexée sur le temps), mais aussi dans l'idée de savoir attendre, de différer la réponse à notre envie ou notre besoin... Combien de fois j'ai remplacé mon saut à l'hypermarché du coin par une annonce passée au sein du SEL ?! Et combien de fois, en attendant une bouilloire ou un coup de main pour trouver de la terre végétale, j'ai eu le temps de trouver une autre solution, de trouver un objet à acheter de seconde main... ou de comprendre que je n'en avais pas vraiment besoin ! Paradoxalement, même en ne répondant pas à chacune de nos demandes, le SEL nous aide donc à progresser dans notre manière de gérer notre consommation ! (Il m'est même arrivé de proposer des objets

à échanger... et de prendre le temps ensuite de me rendre compte que je pouvais m'en resservir, leur donner un second souffle, les garder, quoi !)

Chaque SEL sait inventer ses particularités (des rencontres pour bricoler ensemble, des marchés à thèmes et des marchés ouverts aux non-adhérents, des sorties, l'adhésion d'associations, un système d'annonces urgentes, des échanges intersel pour aller plus loin que « le local »...) et la plus grande limite qui existe à mon avis à tout ce fourmillement d'idées est la difficulté de certains adhérents à se projeter réellement dans cette utopie d'un monde d'échanges sans argent, malgré toute leur bonne volonté et leur envie de changer le système actuel :

Arrive-t-on à s'éloigner, puis à se passer complètement, des références en euros ?

Calque-t-on les échanges au sein du SEL sur les échanges marchands omniprésents dans notre vie quotidienne ? (Tout vouloir tout de suite, y compris le dimanche par exemple !)

Arrive-t-on à accepter sans arrière-pensée d'être en solde négatif sur notre feuille de compte ?

Accepte-t-on clairement qu'il n'est pas plus ennuyeux d'être à - 2000 unités qu'à + 2000 ?

Si ces caps sont passés, quel régal ensuite de chercher une combinaison de ski, un coup de pouce pour parler italien cet été, des ciseaux habiles pour me couper les cheveux, des plants de tomates...

Puis quelles jolies expériences avec la Route des SEL (échanges de nuitées, partout en France... et + !), la Route des Stages (nationale également) et les rencontres annuelles des SEL, chaque été !

Pour des informations générales sur les SEL : selidaire.org (voir en particulier la brochure « SEL, mode d'emploi »)

Pour des renseignements particuliers sur Romans et alentours : seldupaysderomans@yahoo.fr

J'ai été un peu longue et n'ai pas abordé la question du don - qui continue d'exister, bien sûr ! : on ne comptabilise que ce que l'on veut ! - ni celle de la gratuité, ni même... À bientôt dans un SEL de la région ?

Marie-France Grimmer
adhérente du SEL
du Pays de Romans

RÉGIONALES

Après les élections régionales s'ouvre une nouvelle période politique.

Les Alternatifs porteront leur action sur les trois terrains du projet, de la mobilisation, de l'unité (...)

- Les Alternatifs engagent un travail d'élaboration qui a vocation à contribuer au projet social, démocratique et écologique à construire pour rassembler une vraie gauche. (...) sur des thèmes tels que la reconversion écologique et autogestionnaire de l'économie, la construction d'une alternative au capitalisme productiviste et la constitution d'un parti-mouvement. Les Alternatifs continueront à s'impliquer dans les mobilisations féministes, sur le climat, les rendez-vous altermondialistes et les mobilisations pour une paix juste et durable en Palestine.

- Les Alternatifs proposent aux partenaires proches que sont les unitaires du NPA, la FASE et les écologistes radicaux, des initiatives et démarches communes permettant d'approfondir les convergences entre nos mouvements et courants (...) et s'engagent pour la construction de collectifs unitaires à la base. (...)

- Les Alternatifs proposent que (...) notamment sur la question des retraites, se constitue, de la base au sommet, un front commun politico-social, rassemblant toute la gauche de la gauche. Les Alternatifs souhaitent voir se développer de telles initiatives unitaires sur d'autres sujets tels que le nucléaire, la défense des droits des sans-papiers ou les services publics.

Résolution adoptée par la coordination générale des Alternatifs des 3 et 4 avril 2010

Soirée - débat organisée par les Alternatifs

TRAVAILLER AUTREMENT OU LA VICTOIRE DES NESTLÉ DE MARSEILLE

Le 30 avril dernier, les Alternatifs ont organisé une soirée débat autour du film "Travailler autrement ou la victoire des Nestlé de Marseille", en présence du réalisateur et d'un responsable CGT de la lutte. Au travers de deux ans de lutte décalée, avec des actions spectaculaires et en n'arrêtant pas la production, en maîtrisant un savoir faire technique, les salariés ont évité la fermeture du site (les terrains proches de la ville sont convoités) et permis la venue d'un repreneur. Le film et le débat ont donné l'occasion de se pencher sur les formes de lutte, la notion de travail et de répartition des richesses."

Le Marché, le Marché oui...

MAIS PAS POUR TOUT LE MONDE... (Par Patrice CAUPERT)

De quoi le Marché est-il le nom ? D'une forme d'organisation particulière qui confie, en dehors de toute instance de régulation tierce, la détermination des échanges entre producteurs et consommateurs, entre capital et travail, entre actionnaires et salariés, fondée sur un rapport d'offre et de demande, sensée conduire à terme à un rapport plus ou moins équilibré des échanges car interdépendants l'un de l'autre.

Les thuriféraires du Marché n'ont de cesse bien évidemment de combattre la plaie que représente le tiers qui vient s'immiscer entre les acteurs et qui est, dans le monde économique, ce qu'est le Diable à la religion ; je veux bien évidemment parler de l'État ou de ce qui en fait figure au niveau local.

Souvenez-vous, il n'y a pas si longtemps, nous entendions à longueur d'antenne que l'État est une entrave à la liberté d'entreprendre, qu'il doit se désintéresser du jeu économique, du rapport de force entre les acteurs. Pour le Marché, l'ennemi c'est l'État. Du moins est-ce que nous devons penser selon les tenants de la liturgie du Marché. Mais est-ce bien vrai ? L'État (le politique) ou ce qui en tient lieu au niveau local est-il vraiment toujours l'ennemi du Marché ?

En se référant non au discours mais aux pratiques des politiques à quel niveau qu'ils se trouvent, nous devons convenir aujourd'hui que l'orthodoxie liturgique libérale a en pris un coup.

Ce fut le sauvetage des banques à l'automne dernier par les contribuables qui, comme d'habitude, vont payer plusieurs fois les dégâts, par la crise économique qui suit et le chômage d'un plus grand nombre, par les moyens qui vont manquer dans les services publics qui sont des richesses collectives.

Mais il est des pratiques plus discrètes, moins voyantes où, semble-t-il, les pouvoirs publics, fussent-ils lo-

caux, s'immiscent dans le jeu économique afin de détourner les sacrosaintes règles du Marché, ainsi à St-Julien-en-St-Alban. Au départ, un individu particulier, détenteur de terrain sur la commune, a un projet de développement, Comme nous sommes au 21^{ème} siècle pour faire rêver, ce projet concerne une implantation de Centre de Recherches sur les Nouvelles Technologies (CENT). La logique du Marché, libérale, voudrait qu'au nom de la liberté d'entreprendre, celui-ci se tourne vers des investisseurs privés prêts à prendre avec lui les risques du projet. Hors que constatons nous ?

Pour réaliser leurs objectifs, les porteurs du projet doivent acquérir des terrains et l'on peut penser que nous sommes là dans un cadre classique d'économie de Marché entre des acheteurs et des vendeurs dans une relation qui va déterminer le coût de l'opération et donc la rentabilité de l'entreprise et celles des vendeurs qui tireront un bon prix de vente de leurs terrains.

Hors que se passe-t-il ? Nous constatons

° que la communauté de communes CCPRV veut acquérir par le biais de l'expropriation 43 hectares - bien que seulement 7 hectares concerneront les constructions du CENT - ceci pour les rétrocéder par le biais d'un protocole d'accord signé en 2007 aux groupes privés du projet, ° que la CCPRV va supporter les coûts liés à la viabilisation des terrains 3 000 000 €, aux financements des études préalable 350 000 € et à la construction du pôle d'accueil des entreprises 4 000 000 €.

Au moins nous disons, nous : nos élues - toutes tendances politiques confondues - prennent leurs précautions quand à la viabilité du projet et garantissent à leurs concitoyens qu'ils n'auront pas à supporter le cadavre foncier fait aux groupes privés qui, selon François Veyrenc, supporte (sic) « l'entière responsabilité financière et économique du projet ... en rachetant l'intégralité des terrains au prix de revient de ceux-ci après viabilisation. »

Encore nous disons, nous, qu'ils ont pris des garanties sur la viabilité économique du projet. Pour s'en assurer, retournons vers les échanges entre élus lors de la délibération « sur le lancement de la concertation préalable en vue de l'aménagement de village de Nouvelles Technologies de St-Julien-en-St-Alban. » Il faut remarquer les majuscules à nouvelles

technologies, car sans doute les majuscules font plus « nouvelles » que sans majuscules. Lorsqu'un élu, Gilbert Freuchet, demande innocemment si des entreprises se sont déjà positionnées, il lui est répondu par le président : « Il est pour l'instant impossible de communiquer sur une éventuelle liste car le bâtiment n'est pas encore construit » ??? ! Il me semble en bonne logique économique que c'est parce qu'on s'est assuré par contrat de la venue des ces entreprises que l'on va engager les dépenses. Au contraire on confie aux groupes acquérant le foncier la tâche de trouver les entreprises et, pour s'assurer qu'elles feront bien le travail, on prévoit des pénalités dissuasives : 2500 € par emploi non trouvé et 10 000 € par entreprise non trouvée !!

Maintenant prenez vos calculatrices et résolvez le problème suivant :

Sachant que le prix du Marché du foncier bâti à St-Julien est de (prix du Marché), quelle sera la plus-value réalisée par la société qui a acquis les terrains viabilisés 58 ha auprès de la CCPRV même en cas de défaillance totale d'emplois trouvés (240 minimum) et d'entreprises trouvées (60) ?

Vous voyez, le Marché oui mais pas tout le temps, et comme d'habitude en Ardèche, comme au niveau national, il nous faut constater que le Marché est une fiction qui sert à masquer les pratiques d'appropriation des richesses par quelques-uns au détriment du plus grand nombre.

En effet qu'y aurait-il eu d'immoral à ce que quelques propriétaires de terrain à St-Julien bénéficiaient de l'offre et de la demande vendent leurs terrains à un prix correct ?

Ce terrain l'avait-il volé ou leur avait-il été transmis par le fruit du travail des générations précédentes ???

Au contraire Monsieur Veyrenc menace les récalcitrants qui ne voudraient pas céder aux propositions d'acquisition à l'amiable « qu'une déclaration d'utilité publique sera sollicitée. » Utilité publique vraiment ? S'agit-il de construire une école, une maison de retraite ou d'autres équipements collectifs ?

Au fait avez-vous remarqué que dans le système capitaliste le travail échappe à la loi du Marché. Plus il est rare, moins il est cher. Étonnant non ? C'est pourtant au nom de la création d'emplois que toute cette opération est montée.

Pendant la contre réforme des retraites, le chômage continue d'être industrialisé. Témoignage d'un salarié de Pôle Emploi

Lorsque j'ai passé le concours de conseiller et que je suis entré à l'ANPE, il y a quelques années, c'était non seulement pour la stabilité de l'emploi mais avant tout par intérêt pour ce métier.

En effet, au cours de mes précédentes expériences, j'avais eu l'occasion, à plusieurs reprises, de travailler en collaboration avec des conseillers de l'ANPE ; ils semblaient pour la plupart très motivés et investis dans leur emploi. J'ai ainsi choisi ce métier pour être utile aux autres, et la notion de service public me tient particulièrement à cœur.

Lors de ma formation initiale, ces 2 aspects étaient constamment mis en avant. Peut-être ma mémoire me fait-elle défaut, mais la notion de contrôle, qui prend de plus en plus de place aujourd'hui, ne m'avait pas semblée être l'un des fondements du métier de conseiller à l'emploi...

Le suivi mensuel personnalisé, instauré depuis quelques années seulement, a été souvent décrié par les anciens conseillers, qui l'assimilaient à du harcèlement vis-à-vis des demandeurs d'emploi. Je ne partageais pas exactement leur point de vue. En effet, ce mode de suivi peut être une bonne initiative à condition qu'il soit réalisé avec discernement, dans le respect de l'autre et de la notion de service.

Cependant, avec le recul que j'ai aujourd'hui, je constate avec amertume que sa mise en place trouve sans doute ses fondements dans le mouvement de lutte contre les fraudes, qui devient un véritable cheval de bataille dans la plupart de nos institutions.

Dans une certaine mesure, j'ai la sensation d'avoir été instrumentalisée, comme l'ensemble de mes collègues de l'ANPE. Heureusement, nous sommes un nombre important à lutter au quotidien pour défendre les valeurs qui sont les nôtres. L'un des exemples les plus marquants se trouve dans le refus du contrôle des papiers d'identité. En effet, en 2009, la hiérarchie de Pôle Emploi a mis en place un nouveau système d'inscription impliquant ce contrôle par les conseillers eux-mêmes. Nous devions prévenir nos responsables lorsque nous détections des faux papiers sous la lampe à infrarouge, avec toutes les dérives que l'on imagine. A quelques exceptions près, nous nous sommes massivement mobilisés

contre ce nouveau système : nous acceptions de vérifier que nous étions face à la bonne personne mais la vérification de l'authenticité des documents ne faisait pas partie de nos fonctions. Ce refus a été possible car nous étions « protégés » par notre statut public, mais quelle aurait été notre marge de manœuvre si nous avions été régis par le droit privé, option que l'établissement nous encourage à choisir aujourd'hui, en nous proposant des hausses de salaire mirobolantes?...

Des bouleversements aux conséquences désastreuses

Depuis un peu plus d'un an, nous avons vécu une série de bouleversements qui ont des conséquences désastreuses à tous les niveaux.

En effet le processus de fusion entre l'ASSEDIC et l'ANPE, qui a créé Pôle Emploi, s'accompagne d'une grande frustration, aussi bien des usagers, que des professionnels.

Concrètement, il s'agit de la confrontation de 2 univers que tout opposait. D'un côté l'ANPE, dont la principale fonction était le conseil aux demandeurs d'emploi et aux entreprises. La relation entre le conseiller et le demandeur d'emploi est devenue « personnalisée », depuis la mise en place du suivi mensuel, c'est la même chose pour la relation entreprise. C'est à dire que chacun d'entre nous gère un portefeuille de demandeurs d'emploi et d'entreprises, qu'il doit voir régulièrement et avec qui il engage des plans d'action. Tout cela implique une certaine confiance mutuelle, qui semble peu compatible avec la notion de contrôle.

Par ailleurs, jusqu'à présent, les conseillers ANPE étaient recrutés sur concours et avaient le statut d'agents publics de l'État. A contrario, l'ASSEDIC était une structure privée. Ses employés n'étaient pas des conseillers mais des agents techniques, dont certains des liquidateurs. Le traitement des dossiers d'indemnisation est purement comptable, la relation aux usagers n'est donc pas personnalisée et il n'y a pas de prise en compte de la situation de chacun. La lutte contre les fraudes est l'un des fondements de ce système.

Ainsi, le jour où nos bâtiments ont été réunis, nous avons dû cohabiter, sans y avoir été préparés puisque qu'aucun temps d'échanges n'avait été prévu... Je vous laisse imaginer les tensions qu'un tel bouleversement a entraînées. Nous avons dû nous adapter à de nouveaux collègues, de nouveaux locaux, penser de nouveaux modes d'organisation (cela

non plus n'avait pas été anticipé...), et tout cela face à un public qui sombrait peu à peu dans le désespoir dû à la crise et avait l'impression de ne pas être du tout pris en compte, un public réorienté sans cesse vers une plate-forme de service téléphonique innopérante.

Le service aux entreprises s'est aussi totalement dégradé... Mais comment continuer à soutenir les demandeurs d'emploi et à assurer nos fonctions alors que nous étions nous-mêmes complètement déstabilisés et avions la sensation de ne pas du tout être entendus par l'ensemble de notre hiérarchie?...

Les collègues ex-ASSEDIC ont également ressenti ces bouleversements et cette frustration, qui est toujours d'actualité.

Bouleversements et conséquences de la crise

Là-dessus, s'ajoutent les conséquences de la crise : hausse phénoménale du nombre de demandeurs d'emploi (pour exemple, mon portefeuille de demandeurs d'emploi à recevoir chaque mois, qui était de 130 il y a quelques mois vient d'atteindre les 200 personnes...), baisse catastrophique du nombre d'offres (malgré nos constantes relances des entreprises en 2009)...

Il me semble qu'en ces temps très difficiles les demandeurs d'emploi ont encore davantage besoin d'être soutenus, mais nous avons de moins en moins de temps à leur consacrer car nos tâches se multiplient (accueil, plate-forme de services téléphoniques, tâches administratives de plus en plus lourdes...), avec des exigences de résultats qui ne tiennent

absolument pas compte de la conjoncture actuelle et du peu de moyens dont nous disposons... Les renforts promis par les pouvoirs publics sont dérisoires et la volonté est clairement affichée que nous transférons le suivi des demandeurs d'emploi vers les prestataires privés, tels que les agences d'intérim. Les risques portent sur l'avenir de nos métiers, mais également sur la notion de service public elle-même, malgré les dénégations de la direction de Pôle Emploi.

Nous sommes donc épuisés, frustrés et de plus en plus désespérés. Un collègue d'une autre région a mis fin à ses jours et les tentatives de suicide sont de plus en plus fréquentes.

Nous avons été invités, au mois de novembre, à répondre à un questionnaire sur les risques psycho-sociaux liés à la situation actuelle. Les résultats de cette enquête sont accablants pour l'établissement mais nous craignons qu'ils tombent une nouvelle fois aux oubliettes...

Mon souhait, en vous faisant part de mes réflexions, est de vous faire prendre la mesure de ce qui se passe à Pôle Emploi, et je pense avant tout aux demandeurs d'emploi, qui paient une nouvelle fois les choix désastreux de nos dirigeants.

Je suis très peiné de constater que l'on est en train de détruire une institution qui avait certes ses défauts et qui aurait mérité des améliorations, mais qui s'appuyait sur des principes d'égalité, d'humanité, qui sont les miens et ceux de la plupart de mes collègues.

Je vais continuer à me battre, mais jusqu'à quand?...

DÉBAT SUR LA RÉPRESSION

Le vendredi 26 mars, les Alternatifs ont initié une conférence-débat sur la répression et le contrôle social en compagnie de Mathieu Rigouste, chercheur en socio-histoire et auteur de « L'ennemi intérieur - La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine. » Nous assistons actuellement à des désignations incessantes de la part de l'État d'un ennemi intérieur aux multiples visages, syndicaliste, jeune de banlieue, militant, terroriste, simple citoyen ; nous pouvons tous et toutes nous retrouver un jour pris au piège d'un système policier et judiciaire de plus en plus répressif.

Dans son ouvrage, Mathieu explique comment la Ve République a conçu un modèle d'encadrement militaire, policier et politique fondé sur la signalisation d'un bouc émissaire socio-ethnique. On parcourt les décennies, s'appuyant sur une documentation institutionnelle copieuse et nous permettant de mieux appréhender la mise en œuvre des nouvelles politiques sécuritaires.

Après une exposition démonstrative de sa thèse, Mathieu Rigouste a insisté sur la nécessité de s'unir afin de lutter contre ces abus et cet endoctrinement, tant dans les milieux militants que par la création de liens avec les personnes qui sont le plus à la merci de ces dérives, jeunes, pauvres... Il a souligné l'importance d'initiatives telles que celle-ci permettant de dispenser ce type d'information.

Y la lucha sigue !

Mona

Une jeunesse perdue au Rwanda

RENCONTRE AVEC...



Picodent : le 26 février dernier, Sarkozy est allé au Rwanda. Quelle analyse fais-tu de cette visite ?

Ephrem : Dans un sens, cette démarche est positive. Il s'est désolidarisé des génocidaires. Jusqu'à présent, ces derniers se sentaient soutenus par la France. De plus, votre pays avait mis en avant la théorie du double génocide, dont un exemple est le livre de Péan « Noires fureurs, blancs menteurs ». Cependant, tout reste à faire. Il n'y a pas eu de demande de pardon, tout au plus des « erreurs » ont été commises, et la France n'est pas seule dans ces « erreurs ».

Je suis sceptique et vigilant sur la suite car faire un procès dérangerait beaucoup de choses. Pour Sarkozy, il faut tourner la page. Pour nous, rescapés, ce n'est pas possible ; il faut que la justice passe et qu'on obtienne des réparations. Nous voulons que les génocidaires qui sont sur le sol français soient jugés par la justice française.

Picodent : Par rapport à l'attentat contre l'avion présidentiel, qui aurait déclenché le génocide, y a-t-il une thèse ? Quelle est la tienne ?

Ephrem : Plusieurs thèses se sont succédées mettant en cause successivement tous les protagonistes. Aujourd'hui, personne ne peut affirmer l'une ou l'autre thèse. La dernière enquête, très documentée, met en cause la partie « dure » du gouvernement de l'époque (partie dont sont issus les génocidaires) qui n'a jamais accepté les accords d'Arusha, signés entre le président Habiarimana et le FPR. De toutes façons, peu importe. Le génocide était déjà planifié.

Picodent : Que penses-tu de la justice rwandaise ?

Ephrem : Vu le nombre important de participants au génocide, on ne pourra pas tout juger. Ce qui s'est fait ne règle pas la question, mais le fait qu'il y ait eu justice est important. Le TPI d'Arusha aurait pu faire plus, mais il va s'arrêter car il y avait un délai qui expire cette année. En fait, le tribunal a des moyens conséquents mais il est trop lent, ce n'est pas satisfaisant. Le TPI ne demande pas réparation, il condamne. La défense est aidée mais les parties civiles n'ont pas les moyens de constituer les dossiers.

Picodent : As-tu des informations sur les prochaines élections au Rwanda ? Y a-t-il une opposition ?

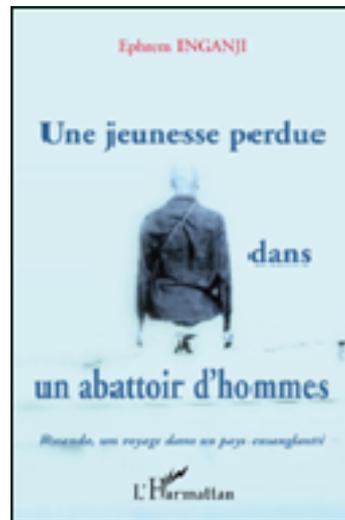
Ephrem INGANDJI, rescapé du génocide du Rwanda, résidant en Belgique, auteur du livre « Une jeunesse perdue dans un abattoir d'hommes ». Nous l'avons interviewé à l'occasion d'une soirée-débat organisée par Survie sur le rôle de la France au Rwanda (Interview réalisée par Daniel Romet et Jean Sagnard - Alternatifs 07)

Ephrem : En 2009, il y a eu des législatives ; les femmes, les jeunes, les handicapés ont été représentés. Le Rwanda est le pays au monde où les femmes sont le mieux représentées au Parlement.

En août prochain, il y a une élection présidentielle. Officiellement, il n'y a que le président en place, Kagamé, à la tête d'un gouvernement d'union nationale. Dans la Constitution, on ne peut être candidat si on a une idéologie génocidaire. L'opposition est surtout le fait de personnes qui sont extérieures au Rwanda. Aujourd'hui, il y a une candidature contre Kagamé, résidant aux Pays-Bas dès avant 1994, proche des thèses génocidaires. Le risque d'aller voter sur une base ethnique existe même si la Constitution empêche l'ethnisation.

Picodent : Quid de la liberté de la presse ?

Ephrem : Concernant la liberté de la presse, il s'agit surtout de radios et de télévisions. Oui, il y a des radios privées, c'est mieux qu'avant le génocide. La télévision est composée de trois chaînes d'État, comme en France à l'époque (NDLR).



Picodent : Si on compare avec la situation d'avant le génocide ?

Ephrem : C'est mieux qu'avant, mais les Rwandais sont méfiants vis-à-vis de la liberté d'expression, car c'est en partie celle-ci qui a permis le génocide (Radio Télé Mille Collines, NDLR). Les séquelles de celui-ci, qui n'a que seize ans, sont très présentes et la cohabitation avec les génocidaires rend la population méfiante. En fait, les rescapés demandent une loi qui équivaldrait à celle instaurée en France pour le négationnisme.

Picodent : Avant le génocide, percevais-tu des tensions ou des prémisses de ce qui allait arriver ?

Ephrem : Dès 1990, j'avais 12 ans,

j'ai perçu l'amplification du conflit. À chaque fois qu'une attaque avait lieu contre le Rwanda, suivait un massacre de Tutsis. En 1990, le FPR (Tutsis réfugiés en Ouganda) a attaqué le Rwanda à la frontière nord. Les Hutus ont fait croire à une attaque sur la capitale Kigali, alors que c'était faux et, du coup, ont emprisonné en masse les Tutsis de l'intérieur. Il n'y a pas eu de réaction internationale, d'où une accélération de la répression au nord du pays. En 1992, ce sont les miliciens, extrémistes à l'intérieur de l'armée rwandaise, qui, dans le sud du pays, ont poussé la population hutue à tuer ses voisins. Toujours pas de réaction internationale, pas de procès.

Picodent : Actuellement, le mouvement révisionniste existe-t-il dans les pays occidentaux ?

Ephrem : Oui, car ce sont des pays qui ont une liberté d'expression. Les génocidaires en « profitent » pour développer la théorie du double génocide. L'opposition n'a pas de projet politique, leur seul argument est d'être contre Kagamé.

Picodent : Mais du coup, que penser de cette théorie du double génocide ?

Ephrem : On doit appeler les choses par leur nom. Un génocide, c'est préparé, planifié, ça touche tout le monde. Pendant la guerre, il y a eu des crimes de guerre commis par le FPR, mais on ne peut parler de génocide de leur part. Lorsqu'on n'a plus pu éviter le terme de génocide à l'encontre des Tutsis, on a émis l'idée d'un double génocide pour renvoyer dos à dos Hutus et Tutsis. C'est la théorie de Péan.

Picodent : Tu vis en Belgique. Voistu une différence de perception et d'action entre la Belgique et la France ?

Ephrem : Oui, il y a une grande différence. Les belges ont fait beaucoup, les rescapés sont soutenus par le gouvernement. Des soldats belges sont morts (tués par les génocidaires), la population belge se sent plus proche des Tutsis. Jusqu'à aujourd'hui, la population française est plus

dans le déni.

Picodent : Autour de la région du Kivu (ouest du Rwanda, frontière avec la République Démocratique du Congo), il y a régulièrement des troubles. Sont-ils ethniques, politiques, économiques ?

Ephrem : Cette région du Kivu est riche en matières premières, elle est donc l'objet de beaucoup de convoitises. Cependant, ce qui se passe dans cette région du Congo est aussi une suite du génocide. Les extrémistes hutus se sont réfugiés au Congo, escortés et protégés par l'armée française (opération Turquoise). Le président du Zaïre de l'époque, Mobutu, les a acceptés dans son armée. Certains génocidaires contrôlent cette région au riche sous-sol et traitent avec les occidentaux. Les troubles de la région du Kivu et les conflits Congo - Rwanda sont en partie liés à ça. Actuellement, le Congo s'est désolidarisé de cette « armée ». Certains d'entre ces extrémistes souhaitent revenir au Rwanda, sous l'impulsion de la « communauté internationale ». Les autorités rwandaises s'y opposent, de peur de nouveaux troubles internes. Ils sont en quelque sorte apatrides.

Picodent : Y a-t-il d'autres associations de rescapés en France ?

Ephrem : Oui, il y en a partout dans le monde. Nous sommes en contact entre nous. Au Rwanda, IVUCA, Justice et Mémoire, d'origine belge regroupe toutes les associations de rescapés.

Les associations de rescapés et le Mrap ont mis devant la justice Pierre Péan à propos de son livre, mais il a été acquitté.

Picodent : Et toi, quel est ton combat ?

Ephrem : Je me bats pour la mémoire des nôtres. C'est indispensable pour la suite, pour la mise en place d'une justice. Je me bats contre les négationnistes. C'est pour cela que j'écris des livres et participe à des débats.

COURSE Lyon - Paris CONTRE LA FRANÇAIFRIQUE du 3 au 13 juillet 2010 organisée par l'association "SURVIE"

Le 14 juillet, Nicolas Sarkozy a invité les chefs d'État et des Armées des 14 anciens colonies françaises d'Afrique, dont certains sont coupables de crimes et massacres.

Participez à la course contre la Françafrique pour arriver sur les Champs-Élysées avant les dictateurs !

Du 3 au 13 juillet, de Lyon à Paris, prenez votre vélo : 5 km..., 50 km..., et pourquoi pas... 500 ?

ÉCO-VILLAGES

Comme dans la Drôme, des communes en sud-Ardèche essaient de résister intelligemment à la désertification.

Voici deux contributions...

À Beaumont (Ardèche)... construire, habiter, vivre ensemble autrement...

Dans notre dernier N°, nous relations les projets d'habitats collectifs et écologiques dans la Drôme, à Cobonne, Divajeu, Dieulefit... Un autre projet apparaît intéressant aussi en Ardèche : la commune de Beaumont, dans les Cévennes, souhaitait construire 8 logements à loyer modéré pour accueillir une population nouvelle...



Plutôt que la démarche classique : construire et ensuite choisir les locataires, la commune a fait l'inverse : d'abord trouver les candidats, pour concevoir et construire avec eux les logements.

Ainsi depuis 2 mois, les candidats se réunissent tous les 15 jours, avec un animateur embauché par la commune pour élaborer une charte du « comment vivre ensemble dans ce futur hameau », choisir les options qui leur sont proposées : répartition espaces publics / privés, positionnement de maisons sur le terrain, toilettes sèches ou non, utilité d'une « maison commune » et travail avec les architectes pour adapter chaque maison aux souhaits et aux moyens de chaque foyer (à chacun selon ses besoins, de chacun selon ses moyens...)

Au terme du processus, ce sera au groupe de coopter les 8 familles retenues pour habiter ces maisons, les autres restant en liste d'attente en cas de désistement.

Autre aspect innovant : l'accès progressive à la propriété sous forme coopérative ; dès l'entrée des locataires dans leur logement la commune va créer une SCI dont elle détiendra alors 100 % des parts. Tout au long de la durée du remboursement de l'emprunt par la commune, les locataires deviendront, par le paie-

ment de leurs loyers, progressivement propriétaires de parts correspondant à leur logement, les parts de la commune diminuant en proportion pour finir à zéro.

Une propriété collective donc, qui responsabilise chacun et associe commune et habitants dans la gestion du hameau. Dans une architecture originale conçue par les architectes Patrick Bouchain et Loïc Julienne, une part d'auto-construction sera possible pour ceux qui le souhaitent et des pièces supplémentaires pourront être aménagées ultérieurement si la famille s'agrandit.

Maisons en bois basse consommation avec matériaux sains, pas de terrassement, récupération des eaux de pluie pour arroser les jardins prévus sur le terrain, toilettes sèches, lagunage des eaux grises : le souci écologique est là aussi.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet, des réunions publiques associent toute la population de Beaumont à la démarche. Un beau projet à suivre. Et il reste de la place pour des jeunes couples qui voudraient tenter cette belle aventure... (Téléphoner à la mairie de Beaumont : 04 75 39 58 25)

Pascal, maire de Beaumont

Le projet de Toutes Aoures

Comme de nombreuses communes rurales des piémonts cévenols St-André-Lachamp est confrontée à des problèmes de dépopulation - surtout agricole - avec tout ce que ça entraîne comme pertes de lien social, de convivialité, de vie et débats démocratiques, et de fermeture des espaces près des hameaux. À cela, s'ajoute la destruction des ouvrages comme les terrasses, véritables patrimoines du travail humain et un enrésinement sauvage et massif susceptible de provoquer une véritable catastrophe par l'incendie.

Dans un village 120 habitants, c'est peu ! Répartis sur 27 hameaux et 1700 ha avec très forte proportion de résidences secondaires et une population vieillissante. Comment faire pour remonter le nombre d'habitants ?

Déjà, lors des élections de 2001, quelques nouveaux élus avaient avancé l'idée de créer un nouveau quartier pour tâcher de répondre à ces problématiques locales :

- ° permettre aux jeunes d'accéder à un foncier ou à un logement à un prix raisonnable avec comme corollaire la volonté d'éviter la spéculation et l'habitat résidentiel ;
- ° créer un lieu de vie où logement et activités professionnelles pourraient cohabiter ;
- ° développer l'esprit de solidarité entre tous les habitants.

Rapidement, s'est imposée l'idée qu'il fallait innover aussi en matière d'habitat et s'orienter vers des constructions permettant de réduire l'empreinte sur l'environnement.

C'est le défi auquel le conseil municipal s'est attaché : réaliser un projet associant les questions sociales, environnementales, économiques et le « vivre ensemble ».

L'établissement d'une carte communale avait déjà permis de travailler sur les questions d'urbanisme et d'habitat, démarche accompagnée par la Chambre d'agriculture, le PNR et le CAUE

pour trouver le site idéal à ce nouveau quartier.

Les années passent et un peu moins de 2 ha ont pu être acquis par la commune dans une zone non agricole. Ces terrains constructibles et non visibles depuis les autres hameaux permettront plus de liberté architecturale et peut-être des constructions bois ou de type contemporain.

Porté par un petit groupe d'élus et d'habitants, le projet avance. Des réunions publiques ont lieu. Elles permettent de discuter des peurs qui émergent, d'argumenter sur des points de résistance et de brasser des idées :

- ° vendre des terrains pour faire une opération blanche, mais aussi proposer du locatif pour les jeunes, pour une mixité sociale et intergénérationnelle,
- ° créer des lieux de travail (ateliers, bureaux...) pour limiter les déplacements,
- ° attribuer des jardins à tous et des systèmes de récupération d'eau pluviales ou ménagères pour les arroser,
- ° construire un lieu d'accueil transitoire ou pour les amis de passage,
- ° créer des espaces publics,
- ° limiter la circulation automobile à l'intérieur du hameau,
- ° réaliser un assainissement écologique (roseaux, bambous...),
- ° chercher des solutions économes en énergie et installer du solaire,
- ° proposer des terrains à des prix accessibles, etc... etc...

Soutenu par le PNR, le projet est maintenant dans sa phase d'étude de faisabilité et la commune espère des crédits de l'État pour les logements conventionnés. Sans eux, cela serait plus difficile et pourrait remettre en cause l'aspect social et de revitalisation. Les élus et la population y croient !

Dans ces montagnes, il faut être plus nombreux pour partager les combats et les espoirs.

Gaston

ATTENTION !!

Prochaine parution de

picodent

1er Octobre 2010

Nous vous rappelons que tous vos articles seront les bienvenus.



Dans sa mission d'éducation populaire, la maison de quartier St-Nicolas à Romans (26) favorise l'émergence de paroles et d'actes citoyens, permettant une prise de conscience collective et une envie d'agir. De ce fait, depuis 4 ans, elle soutient les bénévoles du collectif "Contre-Coups" qui luttent contre les violences conjugales.

Le collectif est composé, selon les périodes, de 3 à 8 personnes bénévoles renforcées par les professionnels de la maison de quartier St-Nicolas.

Nos convictions :

L'oppression des femmes est à la fois similaire et très différente des autres oppressions. Similaire car le mépris ressemble toujours au mépris. Différente en ce que la cible de l'oppression est dans ce cas la majorité de la population, pas une minorité. Différente également car aucun autre groupe opprimé ne partage si intimement la vie quotidienne de son "oppresseur". L'enracinement social et psychologique de cette oppression n'en est que plus fort. (extrait de "vivons-nous dans une société patriarcale ?" de John Mullen, LCR Montreuil.)

Pour vaincre et prévenir la violence conjugale, il faut un refus actif de cette violence par l'ensemble de la société. Il est nécessaire que chacun soit informé de la manière d'agir en cas de confrontation à cette violence. Il est important de permettre aux personnes victimes de mettre des mots, d'identifier les violences.

Il est indispensable que chacun (élus, citoyens, justice, police, etc...) comprenne que ces violences sont ancrées dans une problématique sociale et non privée.

C'est en effet la résultante de décennies de domination masculine, de machisme toléré (voire cultivé) aujourd'hui encore. C'est parce que la femme n'a toujours pas sa place "d'équale" dans notre société.

Deux axes d'actions :

1.- Sur les conséquences : une prise en charge entre le moment où la per-

sonne décide de réagir aux violences et sa prise en charge par un réseau institutionnel : l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement si nécessaire des victimes des violences conjugales.

Une permanence téléphonique est assurée 24h/24 par roulement d'un téléphone portable. Chacune selon sa disponibilité est d'astreinte et assure l'urgence. Une permanence hebdomadaire est assurée aussi par roulement à la MDQ.

Nous avons eu une quinzaine de visites à la permanence non suivies d'accompagnement ; c'était surtout des demandes de renseignements, de conseils, d'orientation. En revanche en permanence téléphonique, nous avons eu plusieurs appels dont 3 personnes avec des dossiers assez lourds, chargés en émotions, en complexité et ayant demandé un investissement important en énergie et en temps de la part des accompagnantes.

"Mme AB" : personne handicapée, frappée et mise en dépendance financière et quotidienne par son mari et aucun soutien familial. Sa demande : profiter d'un séjour de son mari hors de France pour changer de logement. Action du collectif : solliciter l'OHPR, accompagnement dans les démarches administratives. Résultat : un relogement en moins de 2 mois. Mais malgré ce dispositif, le mari a retrouvé sa trace et elle a dû repartir et se réfugier dans sa famille qui, à ce moment-là, a pris conscience de l'ampleur de la situation. Son départ précipité du logement, sans en avoir averti quiconque, nous a mis en difficulté auprès de l'office HLM.

"Mlle SJ" : jeune femme ayant été obligée de fuir le domicile avec son enfant de 6 ans, la plus jeune (- d'un an) étant retenue par son père au domicile. La victime, subissant des violences psychologiques graves, avait anticipé son départ et loué un appartement. Sa demande : accompagnement, renseignement, protection. Actions du collectif : nous avons accompagné la victime à son nouveau domicile et devant sa peur, une accompagnante a passé la nuit chez elle. Monsieur a trouvé l'appartement et est venu déverser devant la maison toutes les affaires de la demoiselle. Il a émis des insultes et des menaces à l'encontre de la maman, mais aussi de l'accompagnante. Nous avons donc déposé plainte au nom du collectif. Devant de telles menaces, Mlle SJ s'est réfugiée chez un ami dans une ville voisine. Résultat : Mlle SJ est toujours chez cet ami, elle se bat pour récupérer sa deuxième fille.

"Mlle KB" : personne ayant subi de graves brûlures, viol et acte de barbarie lors de la séquestration qu'elle a subie de la part de son ami. Sa demande : venant de Bordeaux et n'ayant que peu de papiers et affaires, elle demande un hébergement d'urgence et un accompagnement.



Actions du collectif : un membre du collectif la connaissant l'a prise en charge au niveau de l'hébergement qui s'est fait dans un cadre "ami". Nous avons pris contact et accompagné cette personne auprès des médecins, des avocats, du juge pour enfants afin de faire valoir ses droits. En effet, ses 2 enfants ont été confiés au Conseil Général de la Gironde pendant l'hospitalisation de la maman ; refus des services de les lui rendre à sa sortie ; Mlle KB s'étant enfuie loin, il faut refaire toutes les démarches.

Cela a inclus de nombreux voyages à Bordeaux en accompagnement. Résultat : Mlle KB est actuellement hébergée par l'association TIPI qui, entre autres, sous-loue des appartements, ce qui la met en sécurité. Les choses avancent bien avec le juge des enfants et elle attend de récupérer ses enfants et que son tuteur passe aux Assises. Le collectif reste attentif à cette personne mais allège son accompagnement afin de rendre Mlle KB autonome.

2.- Les actions 2009 :

* Participations actives aux différentes formations organisées par des partenaires (solidarités Femmes, CIDFF, centre ressources 26/07...)

* Interventions sur la thématique des

violences à la Radio BLV/ Radio Montélimar.

* Création d'une exposition "des X et des Y" exposée à la MDQ et dans le hall de la mairie en novembre.

* Présences régulières au collectif "Droit des femmes de la ville de Romans".

* Co-organisation avec l'association caféministe de rencontres :

- Projection de film + animation débat : la capture abordant les violences conjugales.

- Participation au débat public : analyse de l'image de la femme à travers les clips vidéo, leSJouets sexistes.

- Co-organisation d'actions de formation : animation de cycles de formations organisés par la DDJS auprès des animateurs de structures socioculturels. Thématiques : leSJouets sexistes/ les albumSJeunesse. Le collectif s'attache à un état de veille et d'éveil : un état de veille pour que l'ensemble des partenaires ne faiblissent jamais sur leurs engagements, un état d'éveil pour que toutes les consciences se mobilisent autour d'un fléau nommé : violences conjugales.

<http://contre-coups.blogspot.com/>

Collectif Contre-Coups



Festival debout d'ficelle du 11 au 13 juin à LUSSAS dans les clairières du Père Jean des Rieux

L'association Ici et maintenant vous propose trois jours de concerts, spectacles et débats en soutien à la Clémenterie. Dès vendredi, le village forum ouvrira ses portes à 17 h, une présentation de la Clémenterie intronisera les festivités avant les premiers concerts, entre 18 h et 19 h.

Auto-gestion, luttes sociales, agricultures vivrières, anti-sexisme... Autant de thèmes qui seront abordés au cours du week-end. Les premiers concerts débiteront le soir même et se poursuivront le samedi soir : Ethnopaire, Erochima, persona non gratta, Sly de Bruix, Davai, Générale Hydrophonick, Zaspurilla... Des spectacles de rue, des initiations, des animations pour les petits et les grands seront organisées tout au long du festival.

Cet évènement est réalisé en soutien à La Clémenterie, lieu autogéré situé à La Souche, dont le but est la réhabilitation du domaine agricole, des bâtiments, et la création d'un réseau d'entraide pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et des hommes des communes environnantes.

Les membres de l'association sont réunis dans une logique d'économie solidaire et de prise de décision collégiale. Si vous souhaitez participer à son organisation, vous êtes les bienvenus dès le lundi 17 mai.

Infos : icietmaintenant07.revolublog.com ou la-clementerie.eklablog.fr Et voilà... Bises.

Mona

« Agissons ensemble... »

Dans la lignée de l'appel national lancé par ATTAC et la Fondation Copernic (voir page suivante), les citoyens se mobilisent pour leurs retraites. Après les lois Balladur (1993) et Fillon (2003), le gouvernement prépare une nouvelle régression de celles-ci. Vivre plus longtemps avec une retraite décente est un choix de société qui doit reposer sur un autre partage et la solidarité. Partout en France comme en Ardèche et en Drôme, s'organisent des collectifs pour la défense des retraites.

**Intervention PG
du 10 avril 2010
Franck Pupunat**

« Chers camarades,

Je commencerai par un chiffre et une proposition :

Un chiffre : 4,4 millions de personnes touchent aujourd'hui une retraite inférieure à 645 euros par mois, 645 euros par mois...

Une proposition : que nous devons à mon sens adopter : à partir de 60 ans, tout citoyen aura droit au minimum et, quelle que soit sa durée de cotisation, à une retraite au moins égale au SMIC... Et encore un SMIC fortement revalorisé.

Tout d'abord, je ne vois pas au nom de quoi on affirmerait que le SMIC correspond à un minimum pour vivre quand on est salarié... Mais quand on devient retraité, ce ne serait plus le même minimum, ce serait 645 euros ? ...Soit on considère que l'on a moins de besoin à un certain âge... soit que ces retraités, avec une « énorme retraite de 645 euros » ont pu se constituer un énorme bas de laine durant leur vie dite « active ».

Au-delà de cet argument d'équité, je considère que nous devons défendre cette proposition car elle s'inscrit dans le cadre de débats de société fondamentaux : celui de notre rapport à la valeur travail, de notre rapport au temps, de notre rapport à la citoyenneté, et finalement de notre rapport au système,

Posons-nous une question simple : est-il juste, naturel, inéluctable, que le montant de la retraite représente un pourcentage du salaire perçu dans la vie dite « active » ? Est-il juste, naturel, inéluctable,

qu'un ouvrier en retraite, qu'une assistante sociale en retraite touchent 4 à 5 fois moins qu'un cadre moyen de Disney en retraite ? L'effort de cotisation - je ne parle pas du montant mais de l'effort -, l'effort de cotisation a-t-il été plus important, plus difficile à consentir pour l'ouvrier ou pour le cadre ?

Pourquoi avons-nous intégré comme naturel, immuable, évident ce lien entre ...le salaire ...et la retraite ?

Le prix de l'activité de production, le prix du travail, le salaire sont déterminés par le marché, par une offre et une demande, par un système - le système capitaliste - qui ordonne les individus par classe sociale en fonction de leur retardé économique.

Et nous devrions accepter que pour les retraités, la puissance publique, la société fasse la même chose ? C'est à dire qu'elle reproduise à l'identique les injustices que le marché a légitimé hier ?

Plus fondamentalement, la sphère actuelle de la production, et plus exactement la sphère privée marchande, sa valorisation et sa place ne sont que des rouages du système capitaliste.

Le big-bang du baby-boom

Après cinq années vert-de-gris, le ciel était redevenu bleu. Dans l'euphorie qui suivit les années de libération, apparurent des centaines, des milliers, des millions de bébés ... un big-bang de nourrissons, un tsunami de nouveaux-nés.

Avec tout-e-s les petit-e-s frères et sœurs, tout-e-s les cousins et cousin-e-s, tout-e-s les voisins et voisines, à soixante par classe, nous étions partout. Dans les trains et dans les rues, on ne croisait que des gamin-e-s bruyant-e-s et brillard-e-s.

Mai 68, le rock'n roll, le féminisme, la libération sexuelle ... nous étions trop nombreux, pour une France trop petite !!!

Peu à peu, le tsunami, s'est assagi et c'est en vaguelettes tranquilles que notre génération veut se reposer désormais sur la grève.

Le temps est venu de laisser à de nouvelles vagues le bonheur d'agiter le vaste océan.

Patrocle

COLLECTIF RETRAITES DU SECTEUR D'AUBENAS

Un collectif Retraites du secteur d'Aubenas s'est mis en place fin avril. Il est constitué de signataires du PCF, du PG, du NPA, des Verts, du PS, des Alternatifs, de Solidaires, de la FSU et de la CNT, de militants associatifs de solidarité,...

Il a organisé une réunion publique le 19 mai en présence d'une cinquantaine de personnes et fait signer sur les marchés une pétition autour de l'appel Attac-Copernic, qui a recueilli à ce jour plus de 1300 signatures.

Les Alternatifs 07, à l'initiative de la réunion de co organisation, sont impliqués très fortement au sein de ce collectif et soutiennent toutes les initiatives unitaires contre le démantèlement de la solidarité intergénérationnelle.

Donc, pour s'opposer au système, pour le dépasser, nous devons remettre en cause la valorisation et la place de la sphère de production, donc du travail, qui ne redistribue que des miettes de lien social et reproduit les pires inégalités libérales.

Concrètement, il serait temps de défendre la retraite non plus comme un revenu différé du travail, de l'activité de production mais de la défendre comme un droit.

Un droit universel et inconditionnel. Un droit qui considère le citoyen et non pas l'ancien producteur. Un droit qui répond à une exigence première : celle de pouvoir vivre pleinement sa citoyenneté active et d'agir dans la cité.

Cette perspective nous amène, peut nous amener à explorer de nouvelles propo-

sitions comme celles de la retraite unique ou du revenu universel.

Bref, le débat à venir sur les retraites est donc majeur car à travers le prisme de nos propositions, ce sont bien des visions du monde différentes qui vont s'affronter et s'entrechoquer.

C'est à nous de mettre sur la table des idées percutantes, nouvelles, qui seront autant de fronts idéologiques : sur le rapport au temps, sur la valeur travail, sur l'universalité des droits, sur la citoyenneté et donc bien entendu sur notre rapport au système.

Nous donnerons ainsi à voir notre idéal, notre horizon, notre alter-développement, notre projet, car c'est bien en ouvrant des mondes que nous pourrions gagner en 2012.

Je vous remercie. »

DIX CONTRE-VÉRITÉS SUR LES RETRAITES ATTAC

Fondation Copernic

1) L'âge moyen de départ à la retraite est de 61,5 ans, reculer l'âge légal de départ à la retraite ne changerait donc rien.

L'âge moyen de « départ à la retraite » est celui auquel on fait valoir son droit à pension. Ce qui est important, c'est l'âge de cessation d'activité. L'âge moyen de cessation d'activité est de 58,8 ans, et six salariés sur dix sont hors emploi (chômage, invalidité, inactivité ou dispense de recherche d'emploi) au moment de liquider leur retraite. Très souvent, les salariés ayant eu une carrière courte et/ou heurtée, en particulier les femmes, liquident leur retraite à 65 ans pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein sans décote, alors même qu'ils sont déjà hors du marché du travail. Reporter l'âge légal de la retraite au-delà de 60 ans aurait une double conséquence : les systèmes de chômage ou de pré-retraites vont devoir financer en plus ce que les systèmes de retraite financeront en moins, et en parallèle, la période hors emploi avant l'âge de départ en retraite s'allongera pour beaucoup, avec des ressources dérisoires ou nulles. L'âge du taux plein (65 ans) sera repoussé d'autant, signifiant qu'une proportion croissante de salarié-es devra reculer son départ pour atteindre la nouvelle borne ou bien avoir une pension amputée par la décote.

2) L'espérance de vie augmente, c'est normal de travailler plus longtemps.

L'augmentation de l'espérance de vie n'est pas nouvelle, elle n'a pas empêché que le temps passé au travail dans une vie baisse en parallèle. De plus, l'espérance de vie « en bonne santé », c'est-à-dire sans incapacité, est beaucoup plus faible que l'espérance de vie. Tout départ en retraite tardif obère de façon non négligeable le temps dont les salariés disposent pour jouir réellement de leur retraite. Enfin, les jeunes entrent de plus en plus tard dans la vie active et de nombreux salariés, dont une majorité de femmes, ont des carrières discontinues et n'arrivent déjà pas à réunir le nombre d'années demandé, alors même que les entreprises se débarrassent des salariés âgés. L'augmentation de la durée de cotisation ou le report de l'âge légal de départ à la retraite aurait donc des conséquences importantes lors de la liquidation de la retraite et se traduirait en pratique par une pension réduite pour le plus grand nombre.

3) Les jeunes ne pourront pas financer les pensions des futurs retraités, il faut donc que ces derniers travaillent plus longtemps.

Pour que les jeunes puissent payer les pensions des retraités, il faut qu'ils ne soient pas au chômage et donc que les salariés âgés laissent leur place sur le marché du travail aux nouvelles générations. Décaler l'âge de départ à la retraite revient à préférer entretenir le chômage des jeunes plutôt que de payer des retraites. La retraite par répartition repose sur un contrat implicite : la génération qui travaille prend en charge part à la retraite bénéficiaire à la génération suivante et cette dernière prend à sa charge la génération en formation, et celle partie à la retraite. Ainsi chaque génération monte sur les épaules de la précédente et la création de richesse est partagée entre actifs et retraités. C'est ce contrat intergénérationnel que le gouvernement et le patronat tentent de détruire en voulant faire travailler plus longtemps les générations les plus jeunes.

4) Le système par répartition ne sera plus capable de garantir des pensions décentes aux jeunes générations, celles-ci doivent donc d'ores et déjà se prémunir en se constituant un supplément de retraite par une épargne privée.

Si on estime possible de compléter les cotisations pour le système public par répartition par des versements dans une épargne privée, qu'est-ce qui empêche alors d'augmenter les cotisations et de garantir une meilleure retraite grâce au système par répartition ?

5) Les fonctionnaires sont des privilégiés.

Le niveau des retraites est équivalent dans le secteur privé et dans la fonction publique : en moyenne 1625 euros par mois dans le privé, 1593 euros dans la fonction publique. Le mode de calcul de la retraite est différent dans le privé et dans le public, mais cela aboutit à un résultat similaire. Dans le secteur privé, elle est calculée sur les 25 meilleures années et les primes sont prises en compte. Dans le public, c'est le salaire des 6 derniers mois, mais les primes ne sont pas prises en compte et la retraite complémentaire n'est pas de même niveau que dans le secteur privé.

6) Il y aura trop de retraités et pas assez d'actifs.

Les projections démographiques ne sont pas des vérités scientifiques et sont basées sur des hypothèses concernant plusieurs paramètres (fécondité, chômage, taux d'activité des hommes et des femmes, etc.). Déjà, depuis quelques années, les projections ont beaucoup varié. Ainsi,

à la fin des années 1990, tous les rapports officiels prévoyaient un effondrement de la natalité. Il n'en a rien été. Jusqu'à récemment, les mêmes rapports prévoyaient un effondrement de la population active dans le futur. Les dernières prévisions de l'Insee font maintenant apparaître une augmentation de la population active jusqu'en 2015 puis une stabilisation par la suite. En outre, les hypothèses retenues sur la population active sont très pessimistes, pour ne pas dire régressives : rien ne justifie en effet de projeter, dans la tranche de 25 à 45 ans, un taux d'emploi des femmes inférieur de 15 points à celui des hommes si ce n'est renoncer définitivement à toute politique visant l'égalité entre les femmes et les hommes. De fortes marges de manœuvre existent pourtant dans ce domaine, et un niveau d'emploi égal entre hommes et femmes signifie qu'on retrouverait le même ratio retraités/actifs qu'en 1970, donc sans aucune dégradation.

7) On ne pourra pas financer les retraites.

À moins de décréter la paupérisation des retraité-es, il est normal de couvrir les besoins sociaux liés à l'augmentation de leur part dans la population par un accroissement des prélèvements sur la richesse produite. Les déficits des caisses de retraite sont essentiellement dus au refus obstiné de le faire. Pourtant, le besoin supplémentaire de financement nécessaire aux retraites est réalisable puisqu'il a été chiffré en 2007 par le COR entre 1 et 2 points de PIB jusqu'en 2050, à comparer avec la chute de la part de la masse salariale de 8 points au cours des dernières décennies et avec l'explosion correspondante des dividendes, qui sont passés de 3,2 % du PIB en 1982 à 8,5 % en 2007. Il est donc juste d'augmenter la part des salaires et des pensions dans la richesse produite en s'attaquant aux profits. Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C'est ce partage qui constitue le tabou à faire sauter, et non l'âge de départ. Il s'agit là d'un choix politique de justice et de solidarité.

8) La solution pour financer les retraites qui consiste à augmenter les cotisations patronales serait néfaste à la compétitivité des entreprises.

Différents scénarios ont été étudiés, avec l'hypothèse sur laquelle travaille le COR d'un gain de productivité de 1,5% par an. Un de ces scénarios établit qu'il est tout à fait possible de garantir à la fois le maintien du taux

de remplacement (retraite moyenne/salaire moyen) et une progression identique du pouvoir d'achat des retraités et des salariés (de 1, 2%/an, soit une progression un peu moindre que celle de la productivité) par une augmentation de 6 points des cotisations patronales entre 2009 et 2050 : cette augmentation n'aurait aucun effet sur la sacro-sainte compétitivité des entreprises, puisque ce scénario est fait en prenant l'hypothèse du maintien à son niveau actuel de la part de la masse salariale (salaires et cotisations) dans la valeur ajoutée, donc sans impact sur les coûts. Ce scénario, même s'il n'est pas le plus favorable aux salarié-es et retraité-es puisqu'il suppose que la part de la masse salariale reste à son niveau actuel qui est historiquement bas, rend totalement inopérant le seul argument du Medef contre l'augmentation des cotisations. Un scénario plus favorable aux salariés et retraités est celui qui permet que la part de la masse salariale augmente en rognant sur les dividendes, ce qui laisse inchangé le coût du travail.

9) Pour financer les retraites, il faut une croissance productiviste.

Fonder le financement des retraites sur le partage des gains de productivité ne signifie pas que l'on mise sur une croissance économique forte. Quels que soient les gains de productivité futurs, ils devront être partagés entre le niveau de vie de tous, actifs comme retraités, la satisfaction de nouveaux besoins sociaux et la diminution du temps de travail.

10) Les dispositifs familiaux dont bénéficient les femmes sont contraires à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ce sont très majoritairement les femmes qui prennent en charge les enfants et la gestion du foyer. De ce fait, elles sont pénalisées dans leur carrière, elles s'interrompent ou travaillent à temps partiel. Même en intégrant ces dispositifs familiaux, leur retraite est en moyenne inférieure de 40 % à celles des hommes. Ils sont donc encore aujourd'hui essentiels pour réduire les inégalités de pension entre femmes et hommes. Pourtant, le droit communautaire européen remet ponctuellement en cause l'existence de tels dispositifs. C'est une incohérence, puisqu'il reconnaît par ailleurs la notion de discrimination indirecte, c'est-à-dire la légitimité à donner un avantage particulier dès lors que celui-ci permet de réduire des inégalités sociales ou de sexe. Il est impossible de se réclamer du principe d'égalité pour augmenter les inégalités.